

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE Dr RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°21646 - 80ÈME ANNÉE

## UN CALENDRIER SCOLAIRE RÉUNIONNAIS : LA SOLUTION À 0 EURO POUR ÉVITER LES FERMETURES DE CLASSE À CAUSE DES CYCLONES



**400 millions d'élèves ont raté des cours à cause d'événements climatiques extrêmes depuis 2022. Les plus de 200000 élèves réunionnais en font partie à cause d'un calendrier se rapprochant de celui de la France, un pays très éloigné au climat bien différent. Si la priorité du système éducatif à La Réunion est la réussite scolaire des Réunionnais, alors un calendrier scolaire réunionnais s'impose comme une évidence. Un tel calendrier calqué sur l'année civile existe d'ailleurs depuis de très nombreuses années dans un territoire encore sous souveraineté de la République française : la Kanaky Nouvelle-Calédonie.**

Dans son édition du 12 septembre, Témoignages rend compte d'un rapport de la Banque mondiale. Ce document indique qu'au moins 400 millions d'élèves dans le monde ont perdu des journées de classe à cause d'événements climatiques extrêmes depuis 2012. Ce sont les élèves de familles pauvres qui sont les plus touchés. Pour la Banque mondiale, une dépense de moins de 20 euros par élève permet de s'adapter pour

régler en grande partie le problème.

La Réunion est forcément concernée par le problème. En effet, le calendrier scolaire imposé aux jeunes Réunionnais et à leur encadrant est totalement inadapté à la réalité climatique de La Réunion, île tropicale de l'Hémisphère Sud concernée par les cyclones et la canicule systématique en été.

Au fil des années, le calendrier scolaire dans notre île se rapproche de plus en plus de celui de la France. Les vacances d'été au cœur de la période des cyclones ont été raccourcies au profit d'un allongement des vacances d'hiver.

### Mettre fin à un calendrier anti-climatique

L'objectif de ce rapprochement est avant tout de faciliter l'adaptation de nouveaux arrivants, enseignants et élèves. Ce calendrier est anti-pédagogique. Il augmente le nombre des jours de classe pendant la période la moins propice aux apprentissages, c'est-à-dire l'été.

C'est durant cette période que le risque de fermeture des écoles est le plus élevé à cause des cyclones. C'est également pendant l'été que les élèves souffrent le plus de la chaleur. Les décideurs de ce calendrier ne vivent pas les conditions intolérables des classes surchauffées, ou des cours d'EPS sous le soleil de l'été tropical.

Adapter le calendrier scolaire de La Réunion à sa réalité permettra de réduire considérablement le nombre de jours d'école supprimés pour cause d'événements climatiques extrêmes. De plus, cette mesure coûtera bien moins de 20 dollars par élève : cela ne coûtera pas un euro au contribuable.

La meilleure solution est une année scolaire débutant fin février-début mars pour se terminer en décembre. Ainsi, la période la chaude et au risque cyclonique le plus élevé sera principalement pendant les grandes vacances d'été.

### **Opportunité pour développer l'Université de La Réunion**

Les opposants à cette mesure pédagogique de bon sens arguent que cela pénalise ceux qui veulent faire des études en France. Tout d'abord, ce nombre représente à peine 1 % des élèves scolarisés. Au contraire, c'est l'opportunité de développer l'Université de La Réunion afin que des parcours soient créés en Sciences humaines, ou que la totalité du cursus des études en Sciences médicales soit installé à La Réunion. Notre île a d'ailleurs déjà un Centre hospitalier universitaire.

Quant à ceux qui veulent absolument aller en France pour continuer leurs études, la période allant de janvier à septembre peut être mise à profit pour une première expérience professionnelle sous la forme d'un stage. Ces quelques mois peuvent également servir à des cours de soutien.

En effet, pour que le taux de réussite au Baccalauréat dépasse largement 80 %, le niveau d'exigence a été considérablement réduit. Le premier grade universitaire a été fortement dévalorisé.

Une des conséquences est un taux d'échec très important des étudiants en première année, car le niveau d'exigence à l'Université n'a pas suivi la tendance de celui de l'Éducation nationale.

### **Un tel calendrier existe en Kanaky Nouvelle-Calédonie sous souveraineté de la RF**

Ceci impose une remise en cause profonde de mentalités essentiellement tournées vers un pays lointain, la France. Mais cela permettra de lutter contre un phénomène qui touche en premier lieu les enfants des familles les moins riches, comme l'a rappelé le rapport de la Banque mondiale.

Si la priorité du système éducatif à La Réunion est la réussite scolaire des Réunionnais, alors un calendrier scolaire réunionnais s'impose comme une évidence.

Un tel calendrier calqué sur l'année civile existe d'ailleurs depuis de très nombreuses années dans un territoire encore sous souveraineté de la République française (RF) : la Kanaky Nouvelle-Calédonie.

Cela montre qu'il est possible d'améliorer la situation des Réunionnais tout en restant dans le cadre de la République française.

**M.M.**

## **APPEL À MANIFESTER LE 21 SEPTEMBRE**

**Une semaine après une première journée de mobilisation, des associations et organisations étudiantes, écologistes et féministes ont appelé à de nouveaux rassemblements le 21 septembre contre un « gouvernement Macron-Barnier ».**

Le président Emmanuel Macron a nommé comme Premier ministre, Michel Barnier, « un premier ministre de droite dure, anti-social, anti-migrants, au passé homophobe et qui ne pourra gouverner qu'avec l'accord permanent de Marine Le Pen », la présidente du Rassemblement national, ont écrit l'Union étudiante, l'Union syndicale et lycéenne, le Planning familial ou encore Attac France. « Après le succès des manifestations unitaires du 7 septembre et en préparation de la

*mobilisation générale appelée par les syndicats le 1er octobre, il est urgent d'organiser la riposte populaire* » face à ce « *déni de démocratie* », ont souligné les organisations, parmi lesquelles figurent aussi Greenpeace France et #Noustoutes.

Parmi les mots d'ordre, figurent la lutte pour les salaires et les retraites, les conditions de vie et d'études, un « *accueil digne* » de l'immigration, un « *véritable plan de lutte* » contre les violences sexistes et sexuelles ou en encore les droits des femmes et des personnes LGBT+.

De leur côté, la CGT, la FSU et Solidaires ont appelé à une mobilisation syndicale le 1er octobre pour réclamer « *l'abrogation de la réforme des retraites, l'augmentation des salaires et des pensions, l'égalité entre les femmes et les hommes, le financement de nos services publics* », entre autres.



## **MANIFESTATION EN SOUTIEN AUX VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES, LE 14 SEPTEMBRE**

**A l'initiative de plusieurs militantes féministes, un rassemblement en soutien à Gisèle Pélicot, aux autres victimes des viols dans l'affaire de Mazan et à toutes les victimes de violences sexuelles est organisé ce samedi 14/09 dans plusieurs villes de France.**

Violences intrafamiliales, soumission chimique, impunité des prédateurs sur

internet, inceste, viol conjugal, errance médicale, entourage et voisinage complice : l'affaire Pélicot est emblématique du caractère massif et banal des violences qu'il faut combattre urgemment.

Osez le féminisme assure que nous nous trompons en appelant ce procès "*Affaire Mazan*" ou même "*Affaire Pélicot*". C'est avant tout l'*Affaire des 82 violeurs*. C'est aussi l'occasion de se mettre face à la triste banalité du profil des hommes derrière les viols, pour enfin affronter cette réalité.

Ami de la famille, inconnu du bar ou de la rue, frère ou cousin, copain, collègue, professeur, voisin : toutes les femmes pourront malheureusement trouver un visage qui les ramène à un souvenir traumatisant parmi la multitude des accusés de Mazan. Cette affaire est à l'intersection de tout ce que les associations dénoncent depuis des années. Maintenant, il faut des actes.

7 ans ont passé depuis #Metoo, et ça fait bien plus longtemps encore que les féministes essaient de pallier l'inaction du pouvoir politique.

Par des livres, des conférences, des rapports, des posts sur les réseaux sociaux, des manifestations, par un engagement constant, elles répètent que l'homme qui viole n'est pas un monstre hors du commun mais un monsieur tout le monde, comme le père qui bat ses enfants et frappe sa femme. Malgré ce travail sans relâche de mise en garde, ni la justice, ni le pouvoir politique, ni la société ne semblent prendre acte et agir.

Osez le féminisme appelle à une mobilisation qui parte du calvaire de Gisèle Pélicot, mais ne s'y limite pas. Nous appelons les hommes à se soulever avec nous, à ne plus rester au mieux passifs, au pire complices. « *Pas tous les hommes* », entend-on en boucle après chaque féminicide et viol mais à quand des actions concrètes pour faire changer les choses au-

delà de ces mots qui balaient d'un revers d'un main le constat ?

Au niveau symbolique, les défaillances ont été nombreuses jusqu'au plus haut niveau de l'Etat : que des ministres ou députés puissent être mis en examen pour viol et rester en fonction, qu'un prédateur notoire soit qualifié de "fierté nationale" par le Président, que les programmes d'éducation sexuelle n'aient pas les ressources budgets pour être appliqués, que les centres d'accueil pour femmes victimes de violences soient menacés de fermeture, tout ceci participe à banaliser voire légitimer les comportements misogynes qui gangrènent notre société.

Osez le féminisme se joint aux milliers de femmes, personnalités et associations féministes qui ont réclamé en mai 2024 une loi intégrale pour en finir avec les violences sexistes et sexuelles.

Osez le féminisme demande à ce que soit voté dans le budget de l'État 2024, 2,6 milliards pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles (Rapport de la Fondation des Femmes, 25 septembre 2023). Nous demandons plus que des beaux discours au congrès pour sanctifier des féministes du passé. Nous voulons être en sécurité avant d'être mortes. Nous voulons vivre, libres.

## **LA FRANCE DOIT RECONNAÎTRE L'ETAT PALESTINIEN "AVANT QU'IL SOIT TROP TARD"**

**La représentante de l'Autorité palestinienne en France Hala Abou-Hassira a dit attendre de la France qu'elle reconnaisse l'Etat de Palestine "avant qu'il ne soit trop tard, pour préserver la perspective et déclencher un processus entre les Palestiniens et les Israéliens", pour préserver la possibilité d'une solution à deux Etats, dans une interview le 13 septembre sur France 24.**

*"J'attends de la France de reconnaître l'Etat de Palestine avant qu'il ne soit trop tard, pour préserver la perspective et déclencher un processus entre les Palestiniens et les Israéliens", a déclaré Hala Abou-Hassira, en demandant à la France d'être "cohérente".*

Cette dernière a indiqué que *"ce serait une dynamique qui va créer une perspective politique"* pour parvenir à la solution à deux Etats. La représentante palestinienne a estimé que l'autre alternative était *"un seul Etat d'apartheid"*.

*"Il est de la responsabilité de l'Europe et des Etats-Unis de reconnaître immédiatement l'Etat de Palestine, qui vivrait en paix et en sécurité avec l'Etat d'Israël, et qui vivrait aussi en égalité", a-t-elle martelé.*

Des représentants de pays arabes et européens, dont le chef de la diplomatie de l'UE Josep Borrell, se sont retrouvés à Madrid le 13 septembre pour essayer de faire avancer cette perspective. L'Espagne, l'Irlande et la Norvège ont reconnu l'Etat palestinien. La France de son côté affirme ne pas y être opposé mais répète attendre le moment *"favorable"* pour le faire.

Alors que la guerre à Gaza va bientôt entrer dans sa deuxième année, la représentante palestinienne a réclamé un *"cessez-le-feu immédiat"* et *"la fin de l'occupation militaire israélienne sur l'ensemble des territoires palestiniens occupés"*.

*"Il est temps que la communauté internationale intervienne concrètement et avec force pour imposer ce cessez-le-feu", a-t-elle insisté, alors que des négociations infructueuses se déroulent depuis des mois sous l'égide des Américains, des Egyptiens et des Qataris.*

*"Le projet israélien est très clair (...) C'est un projet de colonisation, d'annexion et d'expulser par la force le peuple palestinien de la Palestine occupée", a-t-elle dénoncé.*



## Kan i oi lo bilinguism franssé-kréol rényoné konm inn shanss é pa konm in lobstak, in lanpèshman d'instruire.

**Mézami noute zoinal Témoignages i sorte anparl bann zourné internassyonal dsi lilétrism. Sa i éspass laba dann La Franss konm dabitide é bien antandi mwin la parti rogarde lo shif pou La Rényon noute zoinal la anparlé é konm dabitide sé in shif ni yème pa. Pars li lé mové.**

Néna touzour pliss san mil pèrssone lé konsidéré konm ilétre-san kinz mil- é sa i konssèrn demoune la parti o mwinss in dizène zané lékol é malgré sa zot néna difikilté pou lir in tèks, pou konète lo sanss épi pou rokonstityé ali.

Biensir kan i parl in tèks sé in tèks dan la lang bann franssé pars pandan lontan é ziska zordi noute péizaz linguistik sé sak ni koné avèk dè lang prinssipal, lo franssé épi lo réunionné- mé malgré sa é konm lé ékri dann la konstitission la lang nassyonal sé lo franssé. La lang créol rényoné téi aparé ofissyèlman konm in difikilté plito ké konm in avantaz pou la mazorité d'moune la lang matèrnèl sé lo créol rényoné.

Sré parétil an parmi toute so moune kréolofone la néna bonpé d'moune ilétre .Sé an parmi s'moune-la ké bann méthode lédikassion nassyonal lété é lé ankor lo moïnss éfikass é sré anparmi lo moune-la ké lédikassion nassyonal i fé la démonstrassion son inkapassité pou travaye

dann in milyé linguistik konm lé n'ote avèk in bon rannman é lo sikssé k'i konvien pou in sistèm d'édikassion pou inn kominoté konm la note.

Astèr si ni désside rovoir lo problèm d'in n'ote fasson. Si par égzanpe ni di légzistanss la lang créol rényoné sé pa in lobstake mé inn shanss pou nou rényoné. Si par égzanpe ni di nou lé dann in sityassion d'bilinguism é sa i pé pèrmète anou pou alé pli vite pou sirmonte lo problèm lilétrism. Donk i fo ni baz dsi lo bilinguism franssé-kréol rényoné konm inn shanss pou nou pou fé rokil lilétrism épi pou fèr issi La Rényon in lékol la réissite.

Néna kékzour lo nouvo recteur la Corse la pran son fonkssion épi li la di dann zoinal li néna lintanssion mète an plass dann lédikassion in sistèm biling. Néna plizyèr moi mwin la suiv la prézantassion in tèt é dann tèt-la téi anparl mète an plass in sistèm lédikassion bi-ling é la pèrsone téi soutien sa tèt sé inn agrégé d'linivèrsité dann la lang créol\*. Ni koné sé pa kékshoz i fé an in zour mé fors-a –fors ni pé avanssé pou fé rokil lilétrism.

A bon antandèr, salu !

**Justin**

\*la tèt sé sète Mme Laurence Dalleau-Gauvin la prézanté avèk sukssé.

## Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR. RAYMOND VERGÈS

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès  
74ème année

Directeur de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;  
1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:  
Jean Simon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques  
Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:  
Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction

Tél.: 0262 55 21 21 - Email : [redaction@temoignages.re](mailto:redaction@temoignages.re)

Site Web: [www.temoignages.re](http://www.temoignages.re)

Tél : 02 62 55 21 21

Publicité: [publicite@temoignages.re](mailto:publicite@temoignages.re)

CPPAP: 0916Y92433